

Programme Pluriannuel de Restauration et  
d'Entretien (P.P.R.E) de la Thève et ses affluents  
2019-2024

Dossier de demande de Déclaration d'Intérêt Général

et

Dossier de demande d'autorisation au titre de la Loi  
sur l'Eau et les Milieux Aquatiques

## **RESUME NON TECHNIQUE**

18/02/2019

Présenté par :

Syndicat mixte du bassin versant de la Thève

S.I.T.R.A.R.I.V.E.

Château de la Borne Blanche

48 rue d'Hérivaux

60560 ORRY-LA-VILLE

[contact@sitrarive.fr](mailto:contact@sitrarive.fr)

03.44.63.65.65 / 06.98.88.60.89

## 1°) Présentation du demandeur

Dénomination : Syndicat mixte du bassin versant de la Thève. (S.I.T.R.A.R.I.V.E)

Date de création : 31/07/2018

Forme juridique : Syndicat mixte fermé

Compétences : Le SITRARIVE exerce la compétence GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA), issue des blocs de compétences de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations), Loi MAPTAM du 27 janvier 2014. Items 1°,2°,8°.

N° de S.I.R.E.T. : 200 080 257 00021

Adresse du siège social : Château de la Borne Blanche, 48 rue d'Hérivaux BP6 60560 Orry-la-Ville

Téléphone : 03.44.63.65.65 / 06.98.88.60.89

Dénomination du signataire : M. DULMET Yves, Président

Personne chargée de suivre le dossier : M.DELBECQ Cédric, Technicien rivière

## 2°) Présentation du projet

Localisation : Les travaux du PPRE se situent dans le périmètre du bassin versant de la Thève, sur les cours d'eau sous compétence du SITRARIVE, de leur source à leur confluence. Département de l'Oise, du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne.

Nature du projet : Etudes et travaux d'entretien, de restauration et de renaturation sur la Thève et ses affluents.

Quantitatif du projet :

Type d'actions	Descriptif	Quantité/Linéaire
Continuité écologique	Etude pour un projet de reméandrage de la Thève et de restauration de la continuité écologique	
Restauration du lit mineur	Reprofilage de berge en pente douce et réduction de la section d'écoulement	20ml
Restauration du lit mineur	Apport granulométrique	55ml
Renaturation	Arasement merlon de curage	35ml
Renaturation	Arasement merlon de curage	100ml
Restauration de berge	Génie végétal : Fascinage	50ml
Restauration de berge	Génie végétal : Pieux + géotextile + hélrophytes	100ml
Continuité écologique	Etude pour la restauration de la continuité écologique de la Thève.	
Restauration de berge	Génie végétal : Fascinage + talutage en pente douce	60ml
Restauration de berge	Technique mixte alliant génie végétal et enrochement en pied de berge	105ml
Restauration de berge	Génie végétal : Fascinage + talutage en pente douce	80ml
Continuité écologique	Etude pour une remise en fond de vallée de la Thève	

Type d'actions	Descriptif	Quantité/Linéaire
Continuité écologique	Etude de faisabilité pour le rétablissement de la continuité écologique au moulin d'Orry-la-Ville	
Restauration de berge	Génie végétal : Pieux + géotextile + hélrophytes	70ml
Renaturation	Arasement merlon de curage	40ml
Renaturation	Arasement merlon de curage	100ml
Restauration du lit mineur	Entretien et amélioration des épis déflecteurs peigne : recharge en fascines et apport de terre végétale sur les banquettes de sédimentation.	
Zone humide	Création d'une annexe hydraulique faisant office de frayère à brochet	1 000m <sup>2</sup>
Renaturation	Etude de faisabilité pour la renaturation de la Thève dans le marais du Lys	
Renaturation	Réouverture du bras mort comme annexe hydraulique.	80ml
Continuité écologique	Retrait et déplacement des blocs de pierre	
Renaturation	Arasement des merlons de curage avec mise en place de risbermes/banquettes végétalisées	250ml
Continuité écologique	Etude de faisabilité pour le rétablissement de la continuité écologique et la restauration du lit et des berges de la Vieille Thève	
Restauration de berge	Génie végétal : Reprofilage de berge pour connecter la Vieille Thève avec la zone humide.	150ml
Restauration du lit mineur	Epis déflecteurs en fascines d'hélrophytes	80ml
Continuité écologique	Etude préalable pour la restauration de la Vieille Thève - Seigneurie	
Restauration du lit mineur	Recharge des épis déflecteurs en fascines de Saule	
Renaturation	Arasement des merlons de curage dans le marais du Lys	150ml
Continuité écologique	Etude de faisabilité pour le rétablissement de la continuité écologique au moulin des Bois	
Renaturation	Reconnexion deux 2 annexes hydrauliques	100ml
Milieu agricole	Abreuvoir – descente aménagée	1 unité
Restauration du lit mineur	Génie végétal : Mise en place d'un système de risbermes/banquette végétalisée à l'aide de fascinage	200ml
Restauration de berge	Génie végétal : fascinage talutage en pente douce	100ml
Restauration du lit mineur	Diversification des écoulements : Terrassement des berges en pente douce par déblai/remblai	300ml
Continuité écologique	Rétablissement de la continuité écologique de l'ouvrage de la D1017	
Restauration du lit mineur	Reprofilage de berge pour adoucir la berge en pente douce, type déblai/remblai	60ml
Restauration de berge	Restauration des berges érodées en rive droite en fascinage	100ml
Restauration du lit mineur	Apport granulométrique	100ml
Continuité écologique	Installation de dispositif de franchissement adapté, arche PEHD	5 unités de 5ml
Milieu agricole	Abreuvoir – descente aménagée	2 unités
Milieu agricole	Abreuvoir – descente aménagée Passage à gué	2 unités 1 unité
Continuité écologique	Installation de dispositif de franchissement adapté, arche PEHD. Suppression de la buse et retalutage des berges en pente douce	1 unité de 5ml 1 unité – 13ml
Zone humide	Création d'une mare	1 000m <sup>2</sup>
Continuité écologique	Installation de dispositif de franchissement adapté	1 unité de 5ml
Restauration de berge	Génie végétal : Pieux + géotextile + hélrophytes	70ml
Continuité écologique	Retrait du passage busé effondré et mise en place d'une arche PEHD Petit seuil en pierre à aménager pour assurer la franchissabilité	1 unité de 5ml 2 unités
Restauration de berge	Reprofilage de berge en pente douce type déblai/remblai	10ml
Restauration du lit mineur	Diversification des écoulements à l'aide d'épis déflecteurs rustique ou de peignes.	10 unités

Type d'actions	Descriptif	Quantité/Linéaire
Renaturation	Arasement merlon de curage	110ml
Restauration du lit mineur	Diversification des écoulements à l'aide d'épis déflecteurs rustique ou de peignes.	10 unités
Restauration de berge	Génie végétal : Pieux + géotextile + hélrophytes	70ml
Continuité écologique	Démantèlement d'un petit seuil en béton	1 seuil de 10cm
Restauration de berge	Restauration d'une berge érodée, par du génie végétal pieux, géotextile et plantation d'hélrophytes Restauration de berge en génie végétal au niveau du parcours équestre	30ml 60ml
Milieu agricole	Aménagement d'un passage à gué au niveau du parcours équestre	1 unité
Continuité écologique	1 buse à aménager, engravement en petits blocs pour combler la fosse en aval de la buse Arasement d'un petit seuil en pierre	1 unité 1 unité
Renaturation	Étude préalable pour la renaturation du ru Saint Martin et du marais de la Troublerie	
Continuité écologique	Etude pour la restauration de la continuité écologique du ru Saint Martin.	
Renaturation	Reconnexion d'annexe hydraulique. Création d'un système de noues connectées entre le ru Saint Martin et la Vieille Thève	100ml
Continuité écologique	Etude pour le rétablissement de la continuité écologique et restauration du lit mineur du ru Saint Martin	
Continuité écologique	Passage busé à aménager, engravement en petits blocs pour combler la fosse en aval de la buse	2 unités
Milieu agricole	Abreuvoir – descente aménagée	2 unités
Restauration du lit mineur	Reprofilage de berge en pente douce, type déblai-remblai	70ml

**Rubrique et régime de la nomenclature** : Au vu des linaires et des type de travaux prévus dans ce PPRE : - 3.1.1.0. Régime Autorisation - 3.1.2.0. Régime Autorisation - 3.1.3.0. Régime Déclaration - 3.1.4.0. Régime Déclaration - 3.3.1.0. Régime Déclaration.

### 3°) Etat initial au droit du projet

**Climat** : La vallée de la Thève est sous l'influence d'un climat océanique tempéré avec des précipitations annuelles moyennes de 634mm.

**Relief** : La source de situe à Othis à une altitude de 108m et la confluence se trouve à Asnières-sur-Oise à une altitude de 28m.

**Contexte géologique** : Le bassin versant de la Thève se situe sur des couches sédimentaires variées qui sont composées principalement de sables, calcaires et un peu de craies. On distingue les formations suivantes :

En amont :

- Des alluvions actuelles qui affleurent en fond de vallée composées de dépôts sableux avec des intercalations argileuses et tourbeuses.
- Le Lutétien tertiaire composé de calcaire grossier, marne et caillasses
- Le Bartonien tertiaire composé des Sables de Beauchamp, Argile de St-Gobain et marno-calcaire de St-Ouen.

En aval :

-Des alluvions récentes et modernes qui affleurent en fond de vallée composées d'argile au sommet et sablo-argileuse voir sableuse à la base. Tourbes fréquentes. Milieu caractérisé par des plaines alluviales basses inondées pendant les crues.

-Le Campanien : craie blanche à silex à Bélemnites.

Aquifère : La vallée de la Thève repose principalement sur une unité aquifère à double-porosité matricielle et de fissures qui sont les Calcaires et sables du Lutétien du bassin de l'Oise.

Quant à la partie amont du bassin, il y a la présence de l'unité aquifère des Sables du Marinésien (sables de Mortefontaine, Calcaire de Ducy, Sables d'Ezanville ) et de l'Auversien (Sables de BeauChamps, d'Auvers) du Bassin Parisien, unité semi-perméable avec un milieu poreux.

Cible AEP : Une partie des actions du PPRE se trouve dans le périmètre des champs captants de Boran-sur-Oise. Pour rappel, l'objectif des travaux de ce PPRE est l'amélioration de la qualité des eaux superficielles. Il y aura peu d'incidences sur la ressource et la qualité des eaux souterraines.

Remontée de nappe : La partie aval du bassin versant et plus particulièrement la commune de Lamorlaye est sensible à l'aléa inondation par remontée de nappe.

Cours d'eau : Ce PPRE concerne plus particulièrement la Thève, dont les données sur la qualité sont classées en bonne et très bonne qualité en règle générale, quelques points sont classés en qualité moyenne voir médiocre sur l'aval du bassin versant et qui concerne les teneurs en Orthophosphates et Phosphore.

Les données disponibles pour l'analyse des IBGN pour la station aval (Asnières-sur-Oise) montrent une qualité biologique moyenne, voir mauvaise pour les années 1998, 2000 et depuis 2007 les IBG-DCE sont classés en qualité biologique mauvaise.

Concernant la station amont (Mortefontaine), l'état biologique est moyen à mauvais de 2008 à 2010, les autres années les données ne sont pas disponibles.

Cours d'eau, ripisylve : La ripisylve de la Thève est de manière générale dans un état moyen. Cela s'explique par la présence de maladies (Chalarose du Frêne, le Phytophthora Alni de l'Aulne), mais également impactée par les pratiques utilisées pour l'entretien de la végétation rivulaire. A titre d'exemple, l'entretien intensif par fauchage répété, l'abattage au lieu du recépage, le traitement de la végétation herbacée dite « indésirable » avec des produits chimiques, ...

Les usages et activités contribuent également à la diminution de la diversité de la végétation de berge (peupleraie, piétinement du bétail, ...)

Enfin, il faut noter que la présence de plantes exotiques envahissantes participe à l'appauvrissement de la ripisylve.

Cours d'eau, hydromorphologie : De manière générale la Thève est cloisonnée, par des étangs et des ouvrages hydrauliques (vannes, seuils, ...) ce qui modifie son profil et son équilibre : transit sédimentaire, érosion, envasement.

On peut considérer que sur le secteur amont, avant les étangs de Commelles, la Thève est impactée par les étangs et les buses mal calées. Pour le secteur aval des étangs, c'est la présence d'ouvrages hydrauliques qui est impactant : ouvrages des moulins, seuils des étangs, vannes, ...

L'autre problématique majeure du bassin versant de la Thève est l'artificialisation des cours d'eau, plus précisément, les campagnes de curage et de recalibrage, qui ont conduit à une surlargeur généralisée de la Thève provoquant un courant lentique, accumulation des vases, appauvrissement du substrat naturel, perte d'habitats piscicoles, ...

De plus, certains tronçons de la Thève ont été totalement dénaturés pour l'usage de la force motrice de l'eau : création de biefs, Thève perchée, suppression des méandres au profit de secteur rectifié et canalisé.

Milieu naturel : Les milieux naturels sur la vallée de la Thève sont riches et variés, c'est pourquoi le SITRARVE s'investit de plusieurs années dans la préservation des espèces dites patrimoniales mais également de leurs habitats naturels. Ce PPRE est en adéquation avec les objectifs de conservation des milieux naturels de la vallée de la Thève.

Zone humide : Ce programme de travaux se déroulera principalement dans des secteurs à dominante humide, avec pour objectif l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques au sens large.

Occupation des sols : Les actions de ce PPRE seront réalisées sur des secteurs forestiers, prairiaux, humides mais également dans des zones urbaines.

Document de planification et d'orientation : Les études et travaux prévus dans ce PPRE répondent à l'intérêt général et sont compatibles avec les objectifs des documents suivants :

- la Directive Cadre sur l'Eau visant le bon état écologique des milieux aquatiques
- la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
- le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands
- le DOCOB des sites Natura 2000.

#### **4°) Incidences du projet**

Sur la ressource en eau : Pour les eaux souterraines, les travaux envisagés dans ce PPRE n'auront aucune répercussion sur la ressource en eau.

Pour les eaux superficielles, les travaux visant à installer des abreuvoirs de taille modeste pour les exploitations agricoles peuvent être considérés comme « lieux de prélèvement », mais il faut considérer que ces aménagements auront peu d'impact sur la variation de la quantité d'eau dans le milieu aquatique.

Sur le milieu aquatique : L'ensemble des travaux programmés s'inscrit dans la préservation des écosystèmes aquatiques. De façon générale, ils visent la reconquête hydromorphologique et l'atteinte du bon état écologique fixé par la D.C.E. Cependant les I.O.T.A peuvent avoir, à court terme, quelques impacts comme la mise en suspension de particules fines ainsi que le dérangement des espèces et de la faune aquatique. Pour cela des mesures préventives seront prises par le syndicat lors de chaque phase de travaux.

Sur la qualité, l'écoulement et le niveau des eaux : Les travaux identifiés dans ce PPRE n'auront pas d'impact sur la qualité de l'eau, bien au contraire ils permettront à moyen

ou long terme d'améliorer les caractéristiques physico-chimiques des cours d'eau du bassin versant de la Thève. Le seul impact visible, lors de la réalisation des travaux est la mise en suspension de matières.

Lors de la réalisation des travaux, le SITRARIVE veillera que les prestataires respectent les clauses techniques particulières afin de pas nuire à la qualité de l'eau, à titre d'exemple les préconisations techniques sont les suivantes :

- Utilisation de matériaux d'origine naturelle et local ;
  - Stockage des hydrocarbures à une distance bien définie, idem pour le remplissage des engins de chantier ;
  - Ramassage systématique des déchets et exportation dans des centres de tri agréés ;
  - Il est recommandé l'utilisation d'huile biologique pour les engins et matériel thermique.
- Sur l'écoulement des eaux, certains aménagements comme les épis déflecteurs ou les banquettes végétalisées peuvent avoir un effet plus ou moins impactant et créés des obstacles lors des événements de crues. Il faut noter que leur conception a fait l'objet d'une attention particulière afin que ces aménagements soient positionnés en dessous du niveau de hautes-eaux de manière à ne pas obstruer les écoulements en période de crue.

Les I.O.T.A. de ce programme de travaux comprennent des actions d'aménagement ou de suppression d'ouvrages hydrauliques. Ces travaux permettront de rétablir la continuité écologique piscicole et sédimentaire des cours d'eau, mais auront pour conséquence de modifier l'écoulement et le niveau des eaux, ce qui est indispensable pour retrouver un profil en long naturel et garantir la continuité écologique.

De même, les travaux de reconnexion d'annexe hydraulique ou d'arasement de merlon de curage modifieront le niveau et les écoulements des eaux, ce qui est l'effet recherché: la rivière est aujourd'hui déconnectée de son lit majeur, et ces travaux permettront au cours d'eau de retrouver son espace de mobilité. Ces interactions entre le lit mineur et le lit est majeure est bénéfique pour le cours d'eau, les zones humides et pour la sécurité des biens et personnes en cas de crues.

Sur un site Natura 2000 : De manière générale, on peut considérer que les actions du PPRE de la Thève et de ses affluents permettent d'améliorer et de préserver les fonctionnalités des milieux aquatiques.

Les actions prévues dans le PPRE sont compatibles avec les enjeux et les objectifs des sites Natura 2000, elles permettront de protéger les habitats et les espèces qui font de la vallée de la Thève, un réservoir de Biodiversité d'importance pour le département.

Sur le SDAGE : La ligne conductrice de ce programme de travaux est la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau et l'atteinte du bon écologique de la Thève. Il faut noter que le SITRARIVE, par le biais de ce programme, participe à la démarche pour l'adaptation au changement climatique.

En résumé, les actions prévues dans le PPRE de la Thève et de ses affluents répondent aux objectifs du SDAGE, en vue de l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau en 2021.

## **5°) Mesures correctives ou compensatoires envisagées**

Afin de minimiser l'impact des travaux dans les milieux aquatiques, voici une liste non-exhaustive des modalités d'exécution qui seront appliquées par le SITRARIVE :

-pour atténuer le départ en aval des matières en suspension, des aménagements de type ballot de paille, géotextile, voir gabions seront installés dans le lit mineur.

-pour limiter la détérioration des milieux aquatiques lors des chantiers, les prestataires utiliseront des engins adaptés (chenille marais, pneus basse pression) afin de limiter les dégradations et le tassement des sols. Si besoin une remise état du site sera demandé au prestataire conformément au cahier des charges.

-pour ne pas impacter les périodes de reproduction des espèces piscicoles (contexte cyprinicole sur la Thève, 2ème catégorie piscicole) les I.O.T.A. seront réalisés en dehors de ces périodes, sauf intervention exceptionnelle : retrait d'embâcle.

-pour ne pas perturber les cycles biologiques ( développement végétatif, nidification, fraie), les travaux seront réalisés dans les périodes préférentielles suivantes :

- pour les travaux d'entretien de la ripisylve : automne-hiver
- pour les travaux dans le lit mineur : du mois d'avril jusqu'au 15 novembre

## **6°) Moyens de surveillance et procédure en cas d'accident ou de pollution**

Lors des travaux, la surveillance sera assurée par le personnel du SITRARIVE et/ou par le maître d'œuvre mandaté. L'objectif est de veiller au respect des consignes du CCTP et des modalités d'exécution spécifiques. (périmètre de sécurité du chantier, respect des chemins d'accès au chantier, stockage des hydrocarbures, accès interdit des engins dans le lit de la rivière, ...)

En cas d'incident ou de pollution, le SITRARIVE mettra en œuvre une procédure afin de limiter les dégradations des milieux aquatiques (par exemple barrage flottant), et avertira dans les plus brefs délais les services chargés de la police de l'eau. D'autres organismes pourront être contactés comme l'Agence Française pour la Biodiversité, la Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique afin de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de limiter les effets des incidents sur le milieu et sur l'écoulement des eaux.

## **7.) Entretien et suivi après travaux**

Dans un soucis d'efficacité et de contrôle, les travaux réalisés par le SITRARIVE feront l'objet d'un suivi régulier et d'opérations d'entretien jugées nécessaires. (enlèvement d'embâcles, entretien des plantations, ramassage des déchets, entretien de la végétation, ...)

Dans la même perspective, et en partenariat avec les organismes partenaires, des suivis approfondis seront réalisés permettant de déterminer l'efficacité des I.O.T.A. entrepris (IBGN, pêche électrique, mesure de qualité de l'eau, ...)

Enfin, le SITRARIVE souhaite lancer dès le début du programme de travaux une campagne de mesure de qualité des eaux. Ces analyses physico-chimiques et biologiques permettront d'évaluer la qualité des eaux du bassin versant de la Thève et de prioriser les actions en fonction des résultats des différents points de prélèvement.